

Cette année, à l'échelle internationale, a été célébrée l'adoption des résolutions « Femmes, paix et sécurité » notamment les 25 ans de la 1325. Fort de leurs engagements en faveur de la mise en œuvre des résolutions FJPS, les membres de l'initiative ont marqué cet événement en rappelant aussi les 10 ans de la R2242. C'est ainsi que, dans Neuf (09) pays membres : le Sénégal, la Mauritanie, le Mali, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Niger, le Tchad et le Burkina Faso, s'est non seulement tenue la célébration mais également le lancement du dispositif de sentinelles nationales. L'objectif était, en effet, de mettre en place un mécanisme de suivi citoyen décentralisé pour la mise en œuvre des engagements nationaux et internationaux en matière de paix, de sécurité et de droits des femmes, avec un accent particulier sur le rôle des femmes dans la gouvernance des frontières, la prévention/lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme et le changement climatique.

Contexte et justification

Les enjeux sécuritaires transfrontaliers, nécessitent une approche inclusive intégrant les femmes et les jeunes dans les dispositifs de sécurité. Actuellement, dans l'espace sahélien et ouest-africain, la criminalité transnationale organisée (CTO) gangrène la région et étant particulièrement concentrée dans les zones frontières mal contrôlées, où se mêlent avec complexité des menaces actuelles que sont les trafics de drogue, de bois, d'armes, d'espèces rares, mais également la traite humaine, la cybercriminalité et le trafic d'organes. Ces phénomènes prospèrent sur un terreau de pauvreté, de marginalisation des zones frontalières, de faiblesse institutionnelle et de tensions intercommunautaires, souvent exacerbées par les effets du changement climatique.

- **En 2024, les Nations Unies ont recensé plus de 4 600 cas de violences sexuelles liées aux conflits, notamment utilisées comme tactique de guerre, moyen de torture ou à des fins de terrorisme et de répression politique, soit une augmentation de 87 % entre 2022 et 2024 ;**
- **Malgré leur rôle essentiel, les femmes continuent d'être en grande partie exclues des processus de paix. Les données mondiales disponibles indiquent qu'en moyenne, les femmes ne représentaient que 7 % des négociateurs et 14 % des médiateurs dans les processus de paix officiels à travers le monde en 2024, et de nombreux pourparlers de paix se tiennent encore sans femme autour de la table ;**

Mots-clefs

Agenda FPS, Résolution 2242 (2015), Résolutions 1325 et connexes, extrémisme violent, He4She, She4She, She4All, désinformation, mésinformation, fake news

Message clef

“Les femmes doivent être placées au cœur des réponses sécuritaires; elles ne sont pas seulement des victimes mais des actrices de paix.”

■ Entre 1990 et 2000, seulement 12 % des accords de paix faisaient référence aux femmes. En 2024, 31 % des accords de paix et de cessez-le-feu mentionnaient les femmes, les filles ou le genre[1].

■ Les jeunes, bien que souvent ciblés par les recruteurs de groupes extrémistes, doivent être vus comme des forces vives à valoriser à travers l'éducation, l'emploi et l'engagement civique.

C'est dans ce contexte que les instruments de promotion et de protection des femmes, communément appelé Agenda « Femmes, Paix et Sécurité », plus particulièrement les Résolutions 1325, 2250 et 2242 sont importants dans la poursuite de l'agenda « Femmes, Paix et Sécurité ».

Dans cet environnement de menaces très hétérogènes, mais effectives, les femmes parviennent à avoir une fonction essentielle dans l'identification des signes de radicalisation, la gestion des menaces et l'identification de solutions. Selon les réalités et les contextes nationaux, s'agissant des premiers signes de radicalisation, les femmes occupent des positions uniques en tant que mères, éducatrices, actrices et sentinelles communautaires pour détecter les premiers signes de radicalisation, les premiers signes d'anormalité, pour sensibiliser et « dé radicaliser ». Leur proximité avec la communauté, leur procure cette posture clé dans la détection de signes précoces. Ces instruments balisent le terrain, adressent les types de défis susmentionnés et fixent des principes légitimant des actions de diverses natures dont la finalité est de lutter pour une meilleure prise en compte et une protection des droits des femmes et des jeunes en période de conflit.

Plus récemment, dans le cadre des menaces actuelles au **Sahel**, nous pouvons noter :

- 👉 La résilience et l'audace des femmes confrontées aux groupes terroristes, leur capacité à négocier des couloirs humanitaires et à déconstruire les alliances armées locales au **Mali** ;
- 👉 Les actions de terrain menées par l'**Association des femmes pour les initiatives de paix (AFIP)**, en particulier le renforcement de capacités, la création de cadres d'échange avec des communautés à risque et les dialogues avec des acteurs proches de groupes armés ;
- 👉 Le **développement de bonnes pratiques endogènes** notamment en **Mauritanie**, au **Sénégal**, au **Mali**, au **Burkina Faso**, au **Niger** et au **Tchad** ;
- 👉 Les initiatives locales telles que les **campagnes de sensibilisation** et la **création d'indices locaux** de suivi avec les **Mourchidates** en **Mauritanie** ;
- 👉 Les **Bajenu Gokh** et **Ndeyou Daara** au **Sénégal** qui agissent en **leaders communautaires pour prévenir l'extrémisme violent** dans le cadre d'un programme mené par **PWA – Sénégal** ;
- 👉 Les «**Cerles et champs de paix** » sont des **espaces de transformation personnelle et collective pour l'autonomisation** et propice à la collaboration avec les autorités pour prévenir l'extrémisme violent ;
- 👉 « **l'Appel des mères pour la paix** », pour la **prévention du recrutement et la réinsertion des jeunes** ;
- 👉 **La formation de médiatrices communautaires** pour la prévention des conflits locaux ;

1] <https://www.unwomen.org/fr/articles/faits-et-chiffres/faits-et-chiffres-les-femmes-la-paix-et-la-securite>

Toutefois, dans cette situation où la paix reste une bastille à prendre nécessairement et où s'entremêlent **une multitude de menaces**, malgré le foisonnement d'instruments de promotion de l'Agenda FPS et certaines initiatives positives locales, **des défis persistent** :

- Le manque de financement structurel et la dépendance aux bailleurs et /ou aux financements intergouvernementaux ;
- Le déficit de mobilisation de ressources endogènes à travers des initiatives concrètes, communautaires et autofinancées, même symboliquement ;
- L'exclusion systémique des femmes des processus décisionnels de haut niveau malgré leur engagement ;
- L'absence de solutions pragmatiques adaptées, ancrées dans la réalité des populations rurales ;
- Les risques de désinformation, de manipulation et de mésinformation que constituent les nouvelles technologies de l'information et de la communication ;
- Les tensions géopolitiques et instabilités politiques qui entravent l'engagement durable des femmes.

Recommandations

Du point de vue sécuritaire

- Documenter systématiquement des actions féminines, ainsi que le soutien aux comités locaux de sécurité ;
- Renforcer la gouvernance locale des frontières par des formations croisées entre États / développer une approche inclusive et multisectorielle, intégrant femmes et jeunes dans toutes les stratégies de sécurité et à une coopération régionale renforcée ;
- Promouvoir systématiquement l'inclusion des femmes dans les comités de sécurité, tout en veillant à leur encadrement institutionnel ;
- Mettre en place des mécanismes d'alerte communautaires intégrant les femmes./ former davantage les femmes et les relais communautaires à la détection des signes de radicalisation avec des outils adaptés (tenir compte des langues nationales) ;
- Créer un observatoire féminin des menaces transnationales pour prévenir/lutter contre l'instrumentalisation politique ou religieuse des femmes dans les conflits.



Du point de vue socio-économique

- Mener des plaidoyers auprès des États et des partenaires pour qu'au moins 15 % des budgets de sécurité consacrés à la prévention soient menés par des organisations de femmes et de jeunes ;
- Instituer un fonds régional alimenté par des ressources endogènes pour financer les initiatives féminines ;
- Développer des politiques de soutien économique : accès au crédit, au foncier, subventions ciblées, circuits courts, micro-entrepreneuriat ;

- Renforcer l'autonomisation économique des femmes et des jeunes dans les zones sensibles ;
- Utiliser les outils numériques pour la coordination régionale ;
- Créer des plateformes intergénérationnelles de mentorat ;
- Instaurer des mécanismes de protection sociale, notamment pour les femmes chefs de ménage et les populations les plus vulnérables ;
- Encourager la participation effective des femmes à tous les niveaux de la prise de décision, y compris dans les réponses économiques, sociales et sécuritaires ;
- Encourager la participation effective des femmes à tous les niveaux de la prise de décision, y compris dans les réponses économiques, sociales et sécuritaires ;



Du point de vue institutionnel et politique

- Vulgariser les résolutions FPS notamment 1325, 2250 et 2242 : traduction en langues locales, accessibilité à tous (en ligne, dans les écoles, communautés, etc.) et intégrer la R 2242 dans les Plans d'action nationaux FPS ;
- Formaliser les mécanismes de médiation dirigés par des femmes aux frontières sensibles ;
- Outiller les femmes à tous les niveaux de décision, condition essentielle pour une paix durable et inclusive ;
- Promouvoir un leadership intergénérationnel en facilitant les passerelles entre les aînées expérimentées et les jeunes engagées ;
- Valoriser les formes traditionnelles de solidarité féminine (tontines, coopératives, entraide) ;
- Développer une approche genre intégrée dans les stratégies de lutte contre le crime organisé afin de protéger spécifiquement les déplacées internes et les migrantes ;



- Renforcer les capacités numériques : formation au fact-checking, à la cyber sécurité et à l'IA responsable ;
- Promouvoir les initiatives des « Sentinelles » He4She, She4She et She4All comme leviers complémentaires pour transformer les normes sociales, renforcer les alliances hommes-femmes et construire des sociétés plus équitables ;
- Valoriser la solidarité féminine (Sororité) et le dialogue intergénérationnel, en investissant dans des programmes de mentorat, de formation et de mobilisation communautaire ;
- Promouvoir l'éducation des filles et l'alphabétisation des femmes en situation de vulnérabilité ;
- Respecter le principe du « Do Not Harm » dans toutes les communications sensibles ;

Conclusion

Dans les zones de conflits ou vivant sous les menaces extrémistes, les besoins exprimés localement constituent des droits fondamentaux notamment le retour des enfants à l'école, l'accès aux soins et la sécurité physique dans les camps montrant que la prévention passe par des réponses concrètes et par la couche la plus proche des communautés (ex. médiatrices formées, demande de sifflets et de lampe à utiliser comme arme contre leurs agresseurs et la confection de serviettes hygiéniques réutilisables pour leur hygiène physique). L'éducation des femmes et des jeunes est donc essentielle pour renforcer leur rôle dans la société et leur capacité à contribuer à la paix, ils jouent un rôle crucial dans la prévention de l'extrémisme violent et doivent être intégrées dans les processus de paix et de sécurité.

Sous la direction de : Pr Adjaratou Wakha AIDARA NDIAYE, Directrice Exécutive

Rédaction : M. Mamadou SECK

Assistante de programme : Mme Aminata Cole KANE

Infographie: Cheikh Maty DIAGNE

Stagiaire, Assistante Administrative : Mme Ndeye Marème NDAW

Projet implémenté par Partners West Africa Sénégal sur financement de la Nationale Endowment for Democracy (NED).



Les Sentinelles des Résolutions « Femmes, Paix et Sécurité » et de la Cohésion Sociale

@pwa_Sénégal



Adresse : Liberté 6 Nord, Villa n° 08 – BP : 25 887 Dakar-Fann (Sénégal)

Tél : +(221) 33 867 70 98 / NINEA : 005105897 0V9

Mail : Direction_PWA@partnerswestafrica.org/awakha@partnerswestafrica.org

Site web : www.partnerswestafrica.org